

LES FONDAMENTAUX DE L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS

Acquérir les connaissances de base sur l'emploi dans une association, les obligations légales et les bonnes pratiques à adopter.

Public cible :

Acteurs associatifs essonniens (hors adhérent)

Format :

3 heures

Prérequis :

Aucun

Objectif de la thématique :

1. Comprendre le cadre juridique et les enjeux de l'emploi associatif, en distinguant les différents statuts (salarié, bénévole, volontaire)
2. Identifier les obligations de l'employeur associatif et les démarches clés pour recruter et gérer un salarié
3. Appréhender le coût d'un emploi salarié et les aides possibles, afin d'intégrer l'emploi dans une gestion budgétaire responsable

Contenu de la formation

1. Pourquoi et comment employer dans une association ?

- Les spécificités de l'emploi dans le secteur associatif
- Emploi bénévole vs emploi salarié : bien faire la distinction
- Quand et pourquoi salarier ?

2. Les fondamentaux du droit du travail associatif

- Les types de contrats possibles : CDI, CDD, PEC, alternance, etc...
- Les conventions collectives
- Le rôle de l'employeur associatif : obligations légales et responsabilités
- Les procédures obligatoires : embauche, DPAE, contrat de travail

3. Rémunération, charges et gestion budgétaire

- Le coût réel d'un salarié ; salaire brut, net, charges patronales
- Aides et dispositifs de soutien à l'emploi associatif (PEC, Fonds pour l'emploi, etc...)
- Impact sur la trésorerie et le budget prévisionnel de l'association

3. Organisation du travail et gestion RH

- Temps de travail, congés, arrêts maladies, entretiens, etc...
- Relations hiérarchiques dans une association

- Communication interne et gestion des conflits

5. Ressources et accompagnements disponibles

- Réseaux et dispositifs d'accompagnement (URSSAF, CRESS, DLA...)
- Documents types et outils pratiques
- Qui contacter en cas de doute juridique ou RH ?

6. Conclusion/échanges/Ressources